



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**N° TP-2024-09-16**

**SERVICE DE CONCIERGERIE POUR LES ÉDIFICES MUNICIPAUX POUR LES  
ANNÉES 2025, 2026 ET 2027**

Des soumissions sont par la présente demandées pour le service de conciergerie pour les édifices municipaux pour les années 2025, 2026 et 2027. Le mandat est d'une durée de trois (3) ans du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Les soumissionnaires peuvent choisir de soumissionner sur un ou plusieurs des édifices suivants :

- Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers au 1477, boulevard Jacques-Cartier;
- Édifice des Travaux publics au 350, avenue du Sanatorium;
- Hôtel de Ville au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville;
- Bloc sanitaire au 1026, boulevard Jacques-Cartier;
- Caserne des pompiers au 1264, boulevard Jacques-Cartier;
- Édifice des Loisirs au 300, avenue du Sanatorium.

Le document d'appel d'offres est disponible chez SÉAO au [seao.gouv.qc.ca](http://seao.gouv.qc.ca). L'obtention du document est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions devront être déposées **avant 15 h le 12 novembre 2024** (heure officielle du Québec) dans une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission pour le service de conciergerie pour les édifices municipaux pour les années 2025, 2026 et 2027" au bureau de la greffière de la Ville de Mont-Joli au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, rez-de-chaussée, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8. Celles-ci seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 15 h 01. Les heures d'ouverture des bureaux de la Ville sont du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconque véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront proposées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Mont-Joli, ce 3<sup>e</sup> jour d'octobre 2024

Françoise Virginie Lechasseur, OMA et avocate  
Greffière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 8 h et 12h00 et de 13 h 15 à 16 h 30 le 9<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2024 et en le publiant dans le Journal le Laurentien du même jour ainsi que sur le site internet de la Ville.

La greffière,

Françoise Virginie Lechasseur, OMA et avocate  
Greffière